



Faculté des
Sciences du Sport
Aix-Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2024

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Pour soutenir des formations innovantes et créatives répondant aux réalités et aux évolutions des métiers du sport, de l'activité physique et du mouvement humain*
- | *Pour accompagner des équipes pédagogiques alliant universitaires, chercheurs et professionnels des métiers du sport, de l'activité physique et du mouvement humain*
- | *Pour soutenir une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Pour assurer un partenariat actif entre la faculté des sciences du sport et les entreprises du territoire*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Acquisition de matériels pédagogiques pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, logiciels professionnels...)*
- | *Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures*
- | *Organisation de master class avec des partenaires du monde socio-économique du territoire*
- | *Recrutement de conférenciers de réputation internationale et de professionnels des métiers du sport*
- | *Aide au financement de stages étudiants*

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024
à la Faculté des Sciences du Sport
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Calendrier 2024 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2024 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2024 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
du 6 mai au 7 septembre 2024,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT

Code UAI :

0130 201 Y

**3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté des sciences du sport
est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation
particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations
éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :**

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Faculté des sciences du sport

Christophe Bourdin - Doyen

Convaincue que l'insertion professionnelle de nos étudiants dépend de la qualité des actions de rapprochement avec le monde socio-économique, la faculté des sciences du sport mène une politique ambitieuse de partenariats d'excellence avec les partenaires industriels, associatifs, sportifs, fédéraux des métiers du sport, de l'activité physique et du mouvement humain en général. En nous accompagnant, vous participerez à nos côtés à former les experts du sport de demain.

La faculté en chiffres

- 1 800** étudiants
- 3** sites : Marseille, Gap et Aubagne
- 9** parcours de formation
- 6** diplômes d'établissement
- 50** métiers
- 6** associations étudiantes
- 2** laboratoires de recherche
- 2** plateformes technologiques
- 2** chaires : Décathlon-AMU , Chaire Active Aging 2.0
- 1** Openlab « Automotive Motion Lab »
Groupe Stellantis

La faculté des sciences du sport est implantée au sein du parc scientifique et technologique de Luminy. Elle dispose d'une section délocalisée à Gap qui accueille des étudiants en licence STAPS 1^{ère} année et en licence professionnelle « Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs » et d'une antenne à Aubagne qui reçoit les étudiants de licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées et Santé avec une spécialisation sur les activités équestres adaptées.

Les salles de cours et amphithéâtres bénéficient d'équipements modernes et d'une salle d'innovation pédagogique de 88 m².

La faculté s'appuie sur 2 laboratoires de recherche :

| *L'Institut des Sciences du Mouvement Etienne-Jules Marey qui est une unité mixte de recherche associant Aix-Marseille Université et le CNRS*

| *Le laboratoire de recherche 'Management, Sport, Cancer', en liaison avec l'Institut Paoli Calmettes de Marseille.*

Enfin, un espace d'innovation et de recherche « TechnoSport » réunit, sur le campus de Luminy, pratiques sportives de masse, de formation, de santé, et de haute performance. En son sein, une véritable recherche in vivo permet le développement de la formation en lien avec les dernières avancées scientifiques et technologiques, tout ceci en adéquation avec les demandes économiques et sociales.

Pour concrétiser cet élan, nous vous proposons cette année de rejoindre notre club des partenaires, acteur structurant du monde socio-économique du sport, des activités physiques pour la santé et la compréhension du mouvement humain.

Rejoignez notre Club des Partenaires !

En adhérant au Club FSS, vous participez au développement de nos formations tout en développant votre réseau avec les acteurs du monde socio-économique.

<https://fss.univ-amu.fr/fr/monde-socio-economique/club-partenaires>

Contact : fss-contact@univ-amu.fr